

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 novembre 2020

AMÉLIORANT LE SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 3598)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N° 515

présenté par
M. Christophe

à l'amendement n° 267 de Mme Chapelier

ARTICLE 2 QUATER

À l'alinéa 4, supprimer les mots :

« bilans et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement rédactionnel.